



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiafana - Tanindrazana - Fandrosoana

101

**DIX-HUITIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN
PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)
(04 au 15 mai 2015)**

**EPU DES MALDIVES
Mercredi 06 mai 2015
(14h30 - 18h00)**

**INTERVENTION DE MONSIEUR SOLOFO RAZAFITRIMO
CHARGE D'AFFAIRES A.I
MISSION PERMANENTE DE MADAGASCAR AUPRES DE L'OFFICE DES
NATIONS UNIES A GENEVE ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES A VIENNE**

(durée: 1min 10)

Monsieur le Président,

La délégation de Madagascar souhaite la bienvenue à la délégation des Maldives et la félicite pour le rapport exhaustif, riche en informations qu'elle nous a présenté.

Ma délégation se félicite des progrès réalisés par les Maldives dans la promotion et la protection des droits de l'homme. Ainsi, nous prenons note avec satisfaction de la volonté du gouvernement de renforcer son cadre juridique et institutionnel ainsi que de son adhésion à plusieurs instruments internationaux des droits de l'homme.

Plusieurs aspects positifs évoqués dans le rapport ont retenu notre attention, dont notamment des avancées significatives en matière de protection sociale, d'emploi et d'accès à la santé. A ce titre, ma délégation se réjouit des efforts constants du gouvernement de garantir la gratuité de l'éducation jusqu'au niveau secondaire.

Ma délégation recommande aux Maldives de:

- 1- Mettre leur droit interne en conformité avec leurs engagements internationaux en matière de droits de l'homme
- 2- Ratifier le deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relative aux droits civils et politiques et en vue de l'abolition de la peine de mort;
- 3- Ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant;
- 4- Adhérer à la Convention international pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forces.

Pour terminer, Madagascar souhaite encourager les Maldives à continuer de garantir la pleine jouissance des droits économiques, sociaux et culturels de sa population.

Je vous remercie.